

S É N A T

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1963-1964

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES ETRANGERES,
DEFENSE ET FORCES ARMEES

Mercredi 27 novembre 1963. — *Présidence de M. Rotinat, président.* — Après avoir rendu hommage à la mémoire du Président Kennedy, la commission a observé une minute de silence en souvenir de M. de Nicolay.

M. Piales a ensuite donné lecture de son rapport sur le projet de loi (n° 42, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de la Convention portant création d'une Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et de son protocole financier, signés à Paris le 5 octobre 1962.

Après un échange de vues, auquel ont pris part MM. Moutet, Monteil et le président, la commission a adopté les conclusions du rapport de M. Piales, tendant à l'approbation du projet de loi.

Elle a ensuite procédé à la désignation, à titre officieux, de deux rapporteurs :

— M. Carcassonne, pour le projet de loi (n° 646, A. N.) autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie ; et le projet de loi (n° 647, A. N.) autorisant l'approbation de l'accord relatif au protocole financier annexé à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie ;

— M. le général Ganeval, pour le projet de loi (n° 657, A. N.) relatif à l'emploi d'officiers dans les services du Ministère de l'Education nationale.

AFFAIRES SOCIALES

Mardi 26 novembre 1963. — *Présidence de M. Roger Menu, président.* — La commission a été appelée à procéder à la nomination de quatre candidats à la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (n° 36, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au régime et à la répartition des eaux et à leur protection contre la pollution.

Ont été nommés : MM. Burret, Grand, Lagrange, Lemarié.

M. Grand a été désigné comme candidat pour représenter le Sénat au sein du Conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

M. Roy a été désigné comme rapporteur du projet de loi (n° 32, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant le titre I^{er} (Protection maternelle et infantile) du livre II du Code de la santé publique.

M. Grand a été nommé rapporteur du projet de loi (n° 35, session 1963-1964), modifié par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, relatif à la médecine préventive du travail agricole (3^e lecture).

FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

Jeudi 28 novembre 1963. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Après un débat au cours duquel sont intervenus MM. Alex Roubert, président, Marcel Pellenc, rapporteur général, Fléchet, Richard, Garet, Masteau, Courrière, Armengaud, de

Montalembert et Chochoy, la commission a décidé de reporter à une séance ultérieure la désignation des candidats à la Commission mixte paritaire chargée d'examiner le projet de loi de finances pour 1964.

La commission a ensuite statué sur l'exception d'irrecevabilité soulevée par le Gouvernement, en application de l'article 40 de la Constitution, à l'encontre d'un amendement (n° 3) de M. Chochoy à l'article 53 du projet de loi de finances pour 1964. La commission a décidé que l'article 40 n'était pas applicable à cet amendement.

LOIS CONSTITUTIONNELLES, LEGISLATION,
SUFFRAGE UNIVERSEL,
REGLEMENT ET ADMINISTRATION GENERALE

Mercredi 27 novembre 1963. — *Présidence de M. Raymond Bonnefous, président.* — Pour la nomination d'une Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (n° 36, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au régime et à la répartition des eaux et à leur protection contre la pollution, la commission a désigné les candidats suivants : MM. Delalande, René Dubois, Fosset, Le Bellegou, Marcihacy, Monsarrat, Raybaud et Verdeille.

Elle a ensuite chargé M. Marcihacy de rapporter les projets de loi, adoptés par l'Assemblée Nationale :

— (n° 38, session 1963-1964) autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 14 juin 1962, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal ;

— (n° 39, session 1963-1964) autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 18 mai 1962, entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo.

Judi 28 novembre 1963. — *Présidence de M. Raymond Bonnefous, président.* — Sur rapport de M. Fosset, la commission a adopté sans modification les projets de loi (n° 29, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés et (n° 30, session 1963-1964), adopté par l'Assemblée Nationale, prorogeant certaines dispositions de l'ordonnance n° 62-1063 du 10 septembre 1962 relative au logement des personnes rapatriées d'Algérie.

COMMISSION SPECIALE CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET
DE LOI N° 36, SESSION 1963-1964, ADOPTÉ PAR
L'ASSEMBLÉE NATIONALE, RELATIF AU RÉGIME ET
À LA RÉPARTITION DES EAUX ET À LEUR PROTECTION
CONTRE LA POLLUTION

Jeudi 28 novembre 1963. — *Présidence de M. René Dubois, président d'âge.* — La commission, qui était réunie pour se constituer, a chargé M. Marcilhacy de présider ses travaux.

M. Lagrange a été nommé vice-président.

M. Lalloy a été chargé de rapporter le texte du projet de loi.